

Publié le 25 janvier 2017 à 19h10 | Mis à jour le 26 janvier 2017 à 07h45

Des employés en détresse psychologique dans le secteur de la santé



À l'avant, Sylvie Godin, répondante politique de l'APTS, en compagnie de Bianca Hamel, Pascale Leclair-Gingras et Stéphanie Roy, employées du réseau.

Stéphane Lessard, Le Nouvelliste



Martin Lafrenière

Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Devant les nombreux cas de détresse psychologique notés auprès de ses membres, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux demande au gouvernement du Québec d'agir en bon employeur et de veiller à créer des conditions de travail plus propices au maintien de la santé mentale de ses employés.

Cette alliance représente 32 000 membres qui sont des professionnels ou des techniciens en diagnostic, en réadaptation, en nutrition, en intervention psychosociale et en prévention.

Selon Sylvie Godin, répondante politique de l'APTS, des salariés de cette alliance se plaignaient de vivre de la détresse psychologique en raison des nombreux projets de réorganisation et des compressions observés dans le domaine

de la santé.

Pour en avoir le cœur net, l'APTS a fait faire un sondage l'automne dernier. Sur les 25 000 questionnaires envoyés, 7000 ont été remplis. Les résultats sont inquiétants, selon l'alliance.

«En Mauricie et au Centre-du-Québec, près de six personnes sur 10 ont des signes de détresse psychologique, dont le tiers s'absente pour cause de détresse», raconte Mme Godin, rencontrée mercredi matin à la résidence Cooke de Trois-Rivières.

Les exigences de performance du gouvernement en ce qui concerne le nombre de patients à rencontrer durant une journée, la surcharge de travail vécue lorsque des équipes doivent composer avec des employés absents et l'augmentation de la demande pour des soins de santé de la part de la population sont tous des éléments qui créent une grande pression sur le personnel.

Résultat? Ces gens souffrent d'insomnie, de stress et d'anxiété, des symptômes qui peuvent conduire à l'épuisement professionnel, explique Mme Godin.

«Plus de 60 % des salariés disent manquer de temps. Le temps supplémentaire n'est pas permis, donc les gens étirent leur journée, coupent sur leur temps de pause. Il faut arrêter de bousculer les gens, de réorganiser tout le temps», raconte-t-elle.

Selon Stéphanie Roy, technologue en électrophysiologie médicale à Trois-Rivières, cinq personnes sont présentement absentes sur un total de 20 employés pour différentes raisons médicales. Une seule personne est venue en relève.

«Tout ça cause du stress, les gens arrivent au travail épuisés. C'est un climat de travail pas très agréable.»

Bianca Hamel, employée de laboratoire à Victoriaville, raconte que les travailleurs de la santé sont souvent bien démunis devant tout ce qui se passe.

«Les gens sont tendus, ne se sentent pas importants. Il y a beaucoup d'insécurité.»

Tout en critiquant le fait que les réorganisations se font sans la participation des professionnels et des techniciens qui travaillent avec la population, l'APTS soutient que le temps est venu d'agir pour régler cette situation problématique.

«On démontre qu'il y a de la détresse psychologique. On veut de l'action. Le gouvernement est un employeur qui devrait donner l'exemple: créer des conditions de travail propices au maintien de la santé mentale. La politique est là», insiste Mme

Godin, en faisant allusion au plan d'action en santé mentale 2015-2020 du ministre de la Santé, Gaétan Barrette.

L'APTS invite ce dernier à reconnaître le coût humain de ses réorganisations et de mettre fin au brassage de structures.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)